

# Charte

des valeurs du projet « Humusation »



**Texte d'engagement à l'attention de toute personne/association souhaitant expérimenter et développer en Belgique, en France, en Suisse,... le processus d'HUMUSATION des dépouilles humaines et animales.**

***Contexte.** La Fondation Métamorphose diffuse le concept d'HUMUSATION depuis début 2015, en se focalisant surtout sur les habitant.e.s et les responsables politiques de la Wallonie (Belgique). Mais l'intérêt suscité par ce qui serait un nouveau mode de sépulture en harmonie avec les processus du vivant va bien au-delà de nos frontières. La Fondation crée un réseau de spécialistes de l'HUMUSATION qui deviendront la référence dans leur pays de vie.*

*Pour ce faire, nous proposons aux personnes intéressées de signer cette charte et de nous la renvoyer pour que nous puissions l'enregistrer et vous donner officiellement cette reconnaissance. Cette charte comporte une série de points assez différents qui sont tous importants pour nous.*

*Nous vous remercions de votre intérêt pour ce nouveau mode de sépulture et de votre soutien dans la diffusion de l'HUMUSATION.*

La Fondation juge **les 7 valeurs** suivantes comme essentielles pour assurer la diffusion de l'HUMUSATION de manière harmonieuse :

**Co-construction, Écologie, Bien commun,  
Éthique, Bienveillance, Sérénité et  
Transparence**

**Je m'engage** à utiliser le terme **HUMUSATION** uniquement pour désigner les processus de transformation en humus des dépouilles humaines et animales présentés sur le site [www.humusation.org](http://www.humusation.org) de la Fondation Métamorphose et déposés au Cabinet du ministre des Pouvoirs locaux de la Wallonie en octobre 2020 ;

**Je m'engage** à mettre tout en œuvre pour la légalisation de l'HUMUSATION ;

**Je m'engage** à constituer, pour la pratique de l'HUMUSATION, une association ou une coopérative philanthropique (ou équivalent en accord avec la législation nationale) afin d'agir pour le bien commun ;

**Je m'engage** à rétribuer de façon équitable et consensuelle les humusateurs et autres professionnels qui doivent l'être pour la réalisation du projet ;

**Je m'engage** à utiliser le terreau obtenu par le processus d'HUMUSATION pour régénérer prioritairement les sols des Centres de mise en HUMUSATION (Humusatoriums ?) et ensuite pour des sols en mauvais état à proximité ;

**Je m'engage** à ne pas commercialiser le terreau obtenu ;

**Je m'engage** à réinvestir les éventuels profits pour améliorer les équipements des différents sites, pour veiller à la plus grande efficacité possible et pour faire progresser l'HUMUSATION ;

**Je m'engage** à partager avec les autres porteurs de ce projet les résultats obtenus et toute information permettant d'améliorer le processus ;

Fondation d'Utilité Publique *Métamorphose pour mourir... puis donner la vie !*

Rue St-Roch, 33 - 1325 Chaumont-Gistoux - Belgique. [www.humusation.org](http://www.humusation.org) Courriel : [info@humusation.org](mailto:info@humusation.org)

**Je m'engage** à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, dans un esprit de collaboration saine et constructive avec la Fondation *Métamorphose* et avec toutes les personnes concernées ;

**Je m'engage** à prendre au moins une part (à 250 €) dans la SCES Humusation de Belgique pour contribuer au financement des expérimentations et des infrastructures.

J'accepte que mon nom / mon association soit diffusé sur le site [www.humusation.org](http://www.humusation.org) de la Fondation Métamorphose en tant que signataire de cette charte.

Je m'engage à titre personnel     Je m'engage au nom d'une association/structure

Nom : .....Nom de l'association : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

.....

Courriel : .....Téléphone : .....

Fait à : ..... le : .....

Signature(s), précédée(s) de la mention manuscrite «Objectif et charte lus et approuvés», avant de l'envoyer à l'adresse ci-dessous :